# Ecofi lance Ecofi Optim 31, un fonds obligataire à échéance 2031 pour financer les moteurs de la souveraineté européenne

Paris, le 4 juin 2025

**Face au triple impératif identifié par le rapport Draghi[1] — innover, décarboner, renforcer l'autonomie stratégique — l'Europe doit adopter une nouvelle stratégie industrielle ambitieuse. Cela implique d'investir jusqu'à 800 milliards d'euros par an d'ici 2030, dans des secteurs clés comme la transition énergétique, le digital, la défense ou la santé.**

**C'est dans ce cadre qu'Ecofi lance Ecofi Optim 31, un fonds obligataire à échéance 2031, ciblant les entreprises au cœur de cette transformation.**

Ecofi, société de gestion engagée et 100 % ISR[2], annonce le lancement d'Ecofi Optim 31, un fonds obligataire à échéance au 25 mai 2031, conçu pour capturer les opportunités actuelles du marché du crédit tout en répondant aux enjeux de durabilité.

Dans un environnement de taux redevenu attractif, Ecofi Optim 31 vise une performance cible nette de frais de 4,70 % à l'échéance[3] tout en s'appuyant sur une gestion active et une analyse extra-financière exigeante grâce à notre méthodologie propriétaire PRISME (Planète, Résultat, Impact, Solidarité, Mesure, Engagement).

« *Avec Ecofi Optim 31, nous proposons une solution lisible, diversifiée et fondée sur nos convictions ISR, au service d'une stratégie d'investissement à horizon défini* », déclare **Rodolphe Courvasier**, gérant principal du fonds.

## Un univers d'investissement large, diversifié et rigoureusement ciblé

Le portefeuille est composé d'obligations à taux fixe et/ou à taux variable, d'échéances centrées autour de mai 2031.

La stratégie du fonds repose sur 2 piliers :

- une combinaison d'émetteurs "Investment Grade" et "High yield"[4] pour saisir les meilleures opportunités de rendement, selon nos anticipations, et diversifier les risques.
- une sélection de titres d'entreprises tant du secteur financier qu'actives dans des secteurs économiques clés en lien avec la compétitivité et l'autonomie économique et stratégique de l'Europe (exemples : énergie, digitalisation, automobile, défense, matériaux critiques, spatial, industrie pharmaceutique, etc.

[1] Le 9 septembre 2024, l'ancien président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, a remis à la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, un rapport sur le futur de la compétitivité européenne.
[2] 100% des fonds ouverts d'Ecofi sont gérés d'après la méthodologie ISR d'Ecofi
[3] Le TRI n'est pas un engagement contractuel. Le TRI communiqué n'est pas un indicateur de rentabilité attendue et ne préjuge pas des performances futures. Il est communiqué à titre indicatif et ne constitue pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.
[4] Ces titres présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, et ne sont pas toujours suffisamment liquides pour être vendus à tout instant au meilleur prix.

## Une gestion active et dynamique

Ecofi Optim 31 a la capacité de s'adapter selon les opportunités offertes sur le marché des obligations :

- piloter la sensibilité en gérant l'évolution dégressive de l'exposition au risque de taux.
- investir dans des titres de catégorie "High Yield" à hauteur de 50 % maximum et, au titre de la diversification, dans les obligations convertibles ou échangeables dans la limite de 10 % de l'actif.

## Un produit accessible, liquide et transparent

Classé article 8 SFDR, Ecofi Optim 31 est un OPCVM de droit français, accessible dès 100 € pour les parts R, sans frais d'entrée ni de sortie. Il est ouvert à la souscription en continu, avec une liquidité quotidienne.

Ecofi Optim 31 est disponible et/ou en cours de référencement sur les principales plateformes de distribution et d'assurance vie.

## Les caractéristiques d'Ecofi Optim 31

| | |
|---|---|
| Objectif de gestion | Pour la part R : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la période de placement recommandée et selon une approche ISR, une performance nette de frais supérieure à celle de l'OAT 1 ½ 05/25/31 + 0,3%. Pour les parts CS et I : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la période de placement recommandée et selon une approche ISR, une performance nette de frais supérieure à celle de l'OAT 1 ½ 05/25/31 + 1%. Pour la part SI : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la période de placement recommandée et selon une approche ISR, une performance nette de frais supérieure à celle de l'OAT 1 ½ 05/25/31 + 1,15%. L'objectif de gestion est fondé sur des conditions de marché au moment de l'ouverture du fonds et n'est valable qu'en cas de souscription à ce moment-là. En cas de souscriptions ultérieures, la performance dépendra des conditions de marché prévalant lors de ces souscriptions. Ces conditions ne peuvent être anticipées et pourraient donc conduire à une performance différente. |
| Code ISIN | Part R : FR001400WNB4, Part CS : FR001400WND0, Part I : FR001400WNC2, Part SI : FR001400WNE8 |
| Société de gestion | Ecofi Investissements, SGP agréée par l'AMF n° GP97004 |
| Dépositaire / Conservateur | CACEIS BANK France |
| Valorisateur | CACEIS BANK France |
| Date de création | 11 avril 2025 |
| Devise de valorisation | Euro |
| Indice de référence | Le fonds n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. A titre d'information, la performance du FCP peut être comparée a posteriori à l'OAT 1 ½ 05/25/31 + 0,3% (part R), l'OAT 1 ½ 05/25/31 + 1% (part CS et I) et l'OAT 1 ½ 05/25/31 + 1,15% (part SI). |
| Forme juridique | OPCVM - UCITS V |
| Classification AMF | Obligations et autres titres de créance libellés en euros |
| Valeur initiale de la part | Part I et SI : 1000 €, part R et CS : 100 € |
| Conditions de souscription / rachat | Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) à cours inconnu |
| Frais de gestion | Part I et CS : 0,50% maximum (TTC) de l'actif net, part R : 1,20% maximum (TTC), part SI : 0,35% maximum (TTC) |
| Commissions de souscription | Néant |
| Commissions de rachat | Néant |
| Risques significatifs | Perte en capital, performance, de taux et de gestion discrétionnaire, de crédit, d'investissement en titres dits spéculatifs, lié aux titres de créances subordonnés, lié à l'impact produits dérivés, de contrepartie, conflits d'intérêts, de liquidité |
| Horizon de placement | 25 mai 2031 |
| Echelle de risque[5] | 2/7 |

[5] L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section « Principaux risques » du Prospectus.

***À propos d'Ecofi :***

*Société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE, Ecofi est une société de gestion pionnière dans la finance durable dont les encours sous gestion s'élèvent à 9,7 milliards d'euros (au 31/05/2025).*

*Ecofi est une entreprise à mission ancrée dans l'économie sociale et solidaire, qui développe depuis plus de 50 ans des solutions d'investissement à impact alliant performance financière et respect de l'homme et de la planète. Ecofi s'appuie sur des équipes expertes, que ce soit pour la gestion des grandes classes d'actifs, la recherche économique, l'analyse financière, l'ISR ou le solidaire. Chez Ecofi, la recherche d'impact positif est transversale, portée par chaque collaborateur et collaboratrice dans tous les départements.*

*Avec un ancrage historique dans l'économie sociale et solidaire et dans les territoires, Ecofi aligne ses paroles et ses actes pour que l'argent de ses clients soit actif pour le futur. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans avec :*

- *le statut d'entreprise à mission (première société de gestion française à l'adopter en juin 2020) ;*
- *une gamme de fonds ouverts 100% ISR, uniquement articles 8 ou 9 ;*
- *le développement de sa méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière PRISME, un processus rigoureux et cohérent qui allie : exclusions sectorielles exigeantes, exclusion des paradis fiscaux, notation ESG, et analyse des controverses ;*

*Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, avec l'objectif de générer un impact positif.*

*Plus d'informations : www.ecofi.fr*

**Contacts presse :**

Fabienne Salagnac : 06 82 39 43 77 - fabienne.salagnac@petitlama.fr
Paul Caillaud : 06 46 40 36 85 – paul.caillaud@petitlama.fr